Article scientifique portant sur le télétravail durant la crise sanitaire du Covid-19 Méthodologie de la recherche - TD001

GASMI Sabrine: 2202063 ARNAUD Andrew: 2203135 AMAN Jean-Jacques: 2101768

Chargé d'enseignement : MAALAH Hind

Remis le 14 Décembre 2020

Titre, Auteur, Date:

Désireux de traiter un sujet portant sur l'actualité, nous avons sélectionné l'article intitulé "Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir", rédigé par Gilbert Cette. Paru en avril 2020 dans la revue *Futuribles*, accessible depuis le portail web Cairn, cet écrit porte sur le télétravail et sa pratique durant la crise sanitaire.

Introduction:

Apparue le 17 novembre 2019 en Chine centrale, (à Wuhan, dans la province de Hubei), l'épidémie de Covid-19 devient rapidement un sujet d'urgence de santé publique de portée internationale.

Maladie infectieuse et contagieuse, elle est transmise via des gouttelettes respiratoires ou en touchant des surfaces contaminées. Sa propagation à travers le monde prend une forte ampleur en un temps record et la maladie est finalement déclarée pandémie le 11 mars 2020. La France, septième foyer de contagion de la maladie, passe au stade 3 de l'épidémie le 14 mars 2020 : tous les lieux publics jugés non indispensables à la vie du pays sont fermés. Le 17 mars 2020, la population est confinée à domicile afin de réduire au strict minimum les contacts et les déplacements. Les entreprises françaises, ayant pour devoir de respecter les mesures d'ordre sanitaire mises en œuvre par le gouvernement, ont ainsi été incitées à fortement développer la mise en pratique du télétravail auprès de leurs salariés afin de répondre à l'absence de ces derniers sur les lieux de travail.

Ainsi, au cours de l'année 2020 il y eut deux confinements de la population française : un premier entre le 17 mars 2020 et le 11 mai 2020 (soit 1 mois et 25 jours) puis un deuxième entre le 30 octobre 2020 et 15 décembre 2020.

Adossées à des mesures de soutien économique, telles que les subventions au chômage partiel, cette crise sanitaire a eu pour conséquence de révéler des inégalités au sein de la société française. En effet, dans le cadre de la pratique du télétravail, il est apparu que certains acteurs économiques n'éprouvaient aucune difficulté significative dans l'exercice de leur fonction depuis leur domicile tandis qu'une majorité de personnes ne disposait pas d'autres choix que celui de travailler tel que précédemment et ce malgré le risque de la maladie. Par ailleurs, étant donné qu'avant la crise sanitaire, moins de 5% des salariés français avaient recours au télétravail, son utilisation, quelque peu précipitée, a révélé que de nombreux facteurs qui n'avaient jusque là pas été pensé, étaient à prendre en considération dans le futur.

Dans le cadre du télétravail, quels sont les facteurs permettant d'augmenter la productivité des salariés ?

Synthèse de l'article :

Cet article, intitulé "Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir" évoque le sujet de l'accélération de la mise en pratique du télétravail en France en réponse à la crise sanitaire de 2020.

Succédant à quatre autres articles publiés sur le forum "Covid-19 : causes, impactes et stratégies", sont évoqués dans ce traité les aspects positifs pouvant découler de la crise notamment par le biais du travail à distance.

Le constat de la nécessité de ce dernier étant fait, l'auteur détaille les principaux avantages du salarié et de l'employeur tout mettant en perspective les données économiques de la France avec ceux de ses voisins.

Après avoir évoqué la stagnation (voire la baisse de productivité) à laquelle une majorité des pays industrialisés a dû faire face à l'aune des années 2000, Gilbert Cette met en lumière l'accélération de la mise en pratique du travail à distance, nécessaire au retard auquel les entreprises françaises ont été en proie jusque là.

Selon l'auteur, cela représenterait une opportunité pour les entreprises françaises d'augmenter leurs gains de productivité tout en conférant à la fois au salarié et à l'employeur de nombreux avantages tels que l'autonomie, une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Afin d'apporter quelques nuances, il est également question de deux études effectuées respectivement par un économiste (Masayuki Morikawa) et par un professeur d'université (Nicholas Bloom) qui abordent le sujet suivant : la productivité des salariés, recherchée dans la pratique du télétravail, n'augmentera à priori pas lorsque le changement d'organisation du travail est brutal. En revanche, une transition plus lisse, adossée à l'utilisation de matériels adéquats ainsi qu'à une bonne préparation permettrait d'obtenir une augmentation de la productivité.

Ce texte de Gilbert Cette évoque ainsi les bénéfices du télétravail en prenant le pari que ce dernier se développera de plus bel dans l'avenir. Malheureusement, il ne prend pas en compte les différents autres facteurs inhérents au travail à distance qui, quelquefois, ont des aspects négatifs.

C'est la raison pour laquelle, afin d'appréhender ce sujet de manière complémentaire, nous nous sommes principalement inspirés des ouvrages et articles suivants :

- "Les incidences du télétravail sur le travailleur dans les domaines professionnel, familial et social" de Emilie Vayre;
- "En télétravail ou en présentiel" de Nathalie Sarthou-Lajus;
- "Télétravail : un travail à distance du monde" de Fanny Lederlin.

Ces écrits, en plus d'évoquer des aspects de plus en plus abordés dans les articles scientifiques récents, sont essentiels, selon nous, pour une meilleure compréhension des outils à prendre en compte dans le cadre d'une mise en pratique durable du télétravail.

Question de recherche et problématique de l'article :

La question de recherche de cet article est : en quoi la mise en place du télétravail constitue-t-elle une opportunité à saisir durant cette crise économique ?

La problématique de cet article : De quelle manière le télétravail s'est-il développé au fil de la crise sanitaire?

Méthode mise en place, population, où, comment, pourquoi, outils méthodologiques :

La méthode employée par Gilbert Cette dans son écrit intitulé "Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir." est inductive.

En effet, sa démarche part d'une observation selon laquelle les économies des pays développés tels que la France sont en proie à un épuisement de productivité. Son hypothèse supposée de la crise sanitaire actuelle pourrait constituer une opportunité pour accroître les gains de productivité des pays ayant recours au télétravail. La tendance de ce-dit télétravail, qui évoluera à travers le temps, nécessitera diverses conditions pour être bénéfiques aux acteurs économiques français (qui correspondent à la population étudiée dans le texte). Gilbert Cette se base sur des études ayant été réalisées par Masayuki Morikawa, économiste, pour établir dans son analyse que la mise en pratique du télétravail sans formation des travailleurs (personnel de management et salariés) et sans possession de matériel adapté entre autres entraînerait une baisse de la productivité.

En opposition à ces résultats, il cite les travaux de Nicholas Bloom et alii, réalisés en Chine, évoquant que lorsque les salariés sont volontaires au changement, sont équipés correctement et disposent d'une formation de bonne qualité, les gains de productivité augmentent. Ainsi, l'interprétation que fait Gilbert de ces études en est que la mise en pratique du télétravail nécessite de se réaliser sous les diverses conditions citées plus haut.

L'auteur met en lumière la différence du télétravail avant et après la crise sanitaire. Son analyse porte sur les travailleurs actifs et plus spécifiquement les télétravailleurs de France comparés avec ceux d'autres pays (États-Unis, pays européens voisins, Chine,...etc.).

Gilbert Cette utilise une grille d'observation dans l'objectif d'expliquer que le télétravail peut être synonyme de croissance économique.

Afin de compléter notre sujet d'étude, nous nous sommes intéressés aux différents facteurs à prendre également en compte pour une mise pratique du télétravail dans la durée.

La crise sanitaire étant un sujet d'actualité, nous avons utilisé une méthode inductive à travers un questionnaire dont la population correspond aux travailleurs actifs de France.

Les différentes sous-population interrogées sont :

- Individus en télétravail sans personnes à charge;
- Individus en télétravail ayant des personnes à charge;
- Individus n'étant pas en télétravail ayant des personnes à charge;
- Individus n'étant pas en télétravail sans personnes à charge.

Notre principal objectif a été de mettre en perspective les différences significatives entre le premier confinement et le deuxième en matière de télétravail. En effet, la décision concernant le premier confinement de la population française ayant surpris dans un premier temps les entreprises, nous sommes partis du postulat que cela correspondait à l'étude de l'économiste Masayuki Morikawa. En revanche, le deuxième confinement de la population française, plus progressive et attendu, correspond à l'étude effectuée par Nicholas Bloom et alii. Nos questions posées ont été réalisées en administration directe auto-administrée.

Résultats:

Nous supposons que le télétravail ne cessera d'évoluer avec le temps. Pourquoi supposons-nous cette évolution ? Car le télétravail a évolué de manière considérable entre le premier et deuxième confinement. Beaucoup de métiers se dirigent sûrement vers une suppression du présentiel.

Nous constatons une différence significative entre le premier confinement et le deuxième. Ce dernier ayant été anticipé, les salariés, par expérience du premier confinement, se sont mieux équipés qu'ils ne l'avaient fait, étaient mieux formés qu'au premier confinement et le style de management a été amélioré.

Suite aux résultats, nous pouvons expliquer grâce aux divers piliers sur lesquels nous nous sommes appuyés que la majorité des salariés était déjà équipés mais on a dû investir personnellement dans l'achat de fourniture nécessaire à leur activité. En effet, seulement 28 % des cas qui ont reçu de l'aide de leur employeur. Cependant, environ 86% des questionnés ont vu le télétravail impacter leur finance de manière positive.

Durant le premier confinement les salariés ont tenté de trouver un juste équilibre entre vie de famille et vie professionnelle. Une majorité des questionnés ont répondu que le télétravail avait eu un impact négatif sur leur vie de famille. Notamment à cause du bruit et de la prise en charge des enfants au niveau scolaire. Certains questionnés ont ressenti des difficultés à allier vie de famille et télétravail. Néanmoins certains y ont vu l'opportunité de mieux

s'organiser, notamment avec la suppression du temps de trajet. Tandis qu'au deuxième confinement, les salariés ayant des enfants à charge ont pu retrouver un environnement de travail plus approprié grâce à la réouverture des lycées et des écoles primaires.

Durant le premier confinement, le télétravail a été une source d'angoisse pour une grande partie des questionnés. Ces angoisses étaient causées par la peur de l'échec, le manque d'information et de communication. Trois salariés sur cinq ont ressenti une charge de travail plus importante en télétravail. Qui donne lieu à l'apparition d'un stress important, de pression et de fatigue. De plus , environ 60% des salariés questionnés ont vu leur relation professionnelle impactée de façon positive par le télétravail. Cela a accentué les angoisses et le stress déjà présent. 85% des personnes interrogées ont constaté une baisse de la qualité de leur travail lorsqu'ils étaient en télétravail. Pour eux cela était dû à la l'inefficacité des matériaux mis à leur disposition mais aussi à la fatigue et une faible envie de travailler. Mais le deuxième confinement a permis d'augmenter la qualité de travail car les équipements mis à dispositions étaient plus importants.

Malgré de nombreux points négatifs évoqués précédemment, certains questionnés trouvent des aspects positifs au télétravail comme le fait de faire moins de déplacement ce qui a permis un meilleur repos et donc moins de fatigue. Certains ont même su s'adapter au rythme du télétravail. La majorité des salariés que nous avons interrogés ont confirmé qu'ils seraient favorables à une mise en place d'un télétravail partiel ou complet même après la crise sanitaire. Ce questionnaire nous a permis de mettre en lumière la nécessité de prendre en compte de nombreux aspects, autres que ceux cité par Gilbert Cette dans son écrit "Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir". Enfin le télétravail se met peu à peu en place en France même si certains points restent encore à explorer comme les facteurs psychologiques, le stress ou encore l'environnement de télétravail.

Discussion:

Dans son article intitulé "Télétravail et croissance : une opportunité à saisir", Gilbert Cette décrit le télétravail comme étant bénéfique pour les économies des pays industrialisés. Dans son écrit, il fait part des avantages notables sur la durée du télétravail pour le salarié à la condition que sa mise en pratique soit guidée par plusieurs facteurs : une formation des travailleurs et des managers, un matériel adapté…etc. Ces conditions réunies, le télétravail permettrait d'accroître les gains de productivité des entreprises qui en font usage.

Afin de nuancer et complémenter ces propos, nous nous sommes basés sur plusieurs articles traitant du même sujet. Ainsi, il nous est apparu que le télétravail nécessiterait de prendre en compte plus de paramètres que ceux cités par l'article de Gilbert Cette : les aspects psychologiques, de santé mentale, les risques de perte de sociabilisation, de burn-out, la durée du temps de travail et le réel équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Par ailleurs, notre questionnaire portant sur le premier et le deuxième confinement de la population française confirme notre analyse sur les éléments jouant en faveur ou en défaveur sur la productivité des salariés en télétravail.

Lors du premier confinement, il est apparu que de nombreux salariés n'avaient pas accès à un matériel adapté au télétravail. Les résultats de notre questionnaire indiquent par exemple qu'une majorité des personnes interrogées (71.4%) n'a disposé d'un équipement pour télétravailler qu'après un investissement personnel.

De plus, les salariés de France, victime de leur retard en matière de mise en pratique du télétravail par rapport aux autres pays de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique), n'ont généralement pas été formés de manière optimale.

Par ailleurs, tous les établissements scolaires étant fermés, de nombreuses personnes en télétravail ont eu du mal à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

À l'inverse du premier , le deuxième confinement offrait la possibilité aux écoles (maternelles, collèges et lycées) d'ouvrir sous certaines conditions. Cela a permis, notamment aux individus ayant des personnes à charge, de pouvoir bénéficier de meilleures conditions de télétravail. Certes, le télétravail permet au salarié d'obtenir un gain de temps entre le domicile et le lieu de travail mais ce temps peut être employé à une intensification du travail. Ainsi, les limites entre domicile familiale et lieu de travail semblent se réduire au fil du temps. On parle d'invisibilisation du travail.

En outre, les salariés n'ayant pas obtenu de formation au préalable peuvent également ressentir du stress ou de l'angoisse (51.7% des personnes que nous avons interrogées). D'autres peuvent être en proie à une baisse de la concentration ou même être atteints de troubles psychologiques. À cela, nous pouvons souligner les risques de pertes de contact avec les collègues de travail, défavorables à une bonne hygiène mentale pour le télétravailleur. La productivité des salariés en télétravail étant visée, il serait alors nécessaire de prendre en considération le renforcement du sentiment d'appartenance à un collectif où peuvent s'échanger des connaissances tacites.

Le télétravail, ayant vocation à être installé de manière durable, risque de favoriser certaines inégalités à plusieurs niveaux. Premièrement, certains métiers ne sont pas télétravaillables. En effet, durant les confinements de la population, instaurés en réponse à la crise sanitaire, certaines personnes ont eu recours au chômage partiel (car il leur était impossible de travailler depuis leur domicile) et d'autres ont ont été physiquement sur leur lieu de travail (pour les métiers dits "essentiels"). Par ailleurs, les individus ayant recours au télétravail occupent généralement des postes à responsabilité, bénéficient d'un niveau de formation élevé et sont en majorité des hommes.

Conclusion:

L'article rédigé par Gilbert Cette fait part des bénéfices du télétravail en matière de croissance économique et de gains de productivité pour la France. Pour une mise en pratique

efficace du télétravail, cet article décrit la nécessité d'une bonne formation pour le salarié et d'une mise à disposition d'un équipement adapté. Par ailleurs, le sujet des inégalités que pourrait engendrer le télétravail, s'il n'est pas mis en place de manière optimale, est évoqué. Cependant, plusieurs facteurs, en plus de ceux cités plus haut, sont nécessaires à appréhender que les télétravailleurs produisent sur la durée des gains de productivité. Les aspects psychologiques et sociaux jouent un rôle important. Ainsi, le télétravail dans un lieu approprié est important pour une meilleure concentration du salarié.

Le contrôle de la durée du travail est également essentiel afin d'éviter d'éventuels burn-out, stress ou pertes de concentration.

Une bonne communication entre le salarié et l'employeur, couplée à une intelligence émotionnelle de la part du manager permettrait de créer de nouveaux paradigmes pour une mise en pratique efficace du télétravail.

La mise en pratique du télétravail continuera-t-elle d'évoluer dans les entreprises après la crise sanitaire ? Si oui, allons-nous vers un télétravail en entreprise total ou partiel ?

Références bibliographiques :

Gilbert Cette. (Avril 2020). Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir. *Futuribles, n°437, p. 77 à 82.* https://www.cairn.info/revue-futuribles-2020-4-page-77.htm

Emilie Vayre. (Janvier 2020). Les incidences du télétravail sur le travailleur dans les domaines professionnel, familial et social. *Le travail humain, vol. 82, p. 1 à 39*. https://www.cairn.info/revue-le-travail-humain-2019-1-page-1.htm

Nathalie Sarthou-Lajus. (Novembre 2020). En "télétravail" ou en "présentiel" ?. Études, p. 5 à 6. https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-etudes-2020-11-page-5.htm

Fanny Lederlin. (Novembre 2020). Télétravail : un travail à distance du monde. *Études, p. 35* à 45. https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-etudes-2020-11-page-35.htm

Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière, Élie Guéraut, Guillaume Le Roux, Catherine Bonvalet, Violaine Girard, Laetitia Langlois. (2020). Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français. *Population & sociétés, n°579, p. 1 à 4.* https://www-cairn-info.bibelec.univ-lyon2.fr/revue-population-et-societes-2020-7-page-1.htm

Le Parisien avec AFP. (12 novembre 2020). Covid-19 : le télétravail concerne "40% des agents de l'État, hors Éducation nationale".

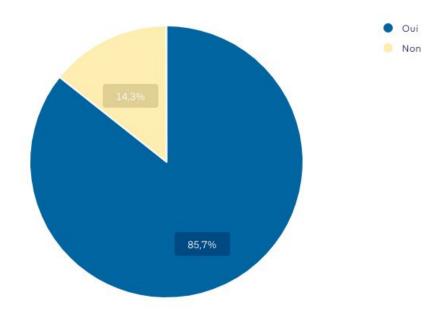
https://www.leparisien.fr/economie/covid-19-le-teletravail-concerne-40-des-agents-de-l-etat-hors-education-nationale-12-11-2020-8407982.php

StudyramaPro .(20 avril 2020). Quel est l'impact du confinement sur les salariés en télétravail.

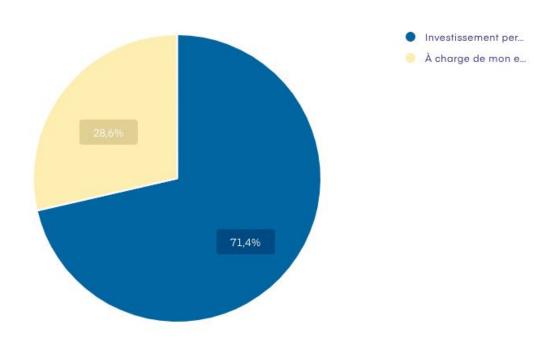
https://www.studyrama.com/pro/travail-distance/quel-est-l-impact-du-confinement-sur-les-sal aries-en-teletravail-22163.html

Annexes:

1. Au cours du premier confinement, avez-vous disposé d'un équipement adapté pour travailler ?



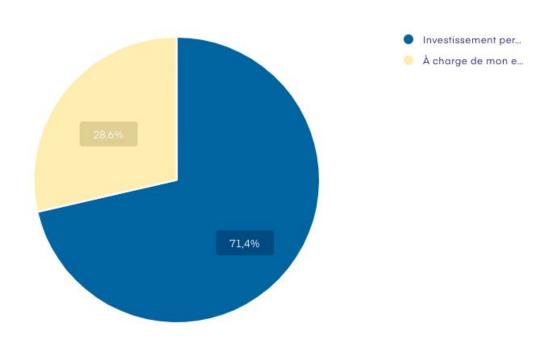
2. Si, oui. Était-ce à charge de votre employeur ou avez-vous investi personnellement dans l'achat d'équipement ?



3. Si non. Combien de temps vous a-t-il fallu patienter pour disposer d'un équipement adapté pour le télétravail ?

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIO
lls m'ont donné un ordinateur dès mon arrivée à mon embauche	1	14.3%
Non concerné par la question : équipement personnel	1	14.3%
Pas de temps car c'est moi même qui m'équipait	1	14.3%
Aucun	1	14.3%
Rien n'a été proposé concrètement	1	14.3%
Je disposais dun ordinateur	1	14.3%
'avais déjà un équipement adapté au télétravail	1	14.3%

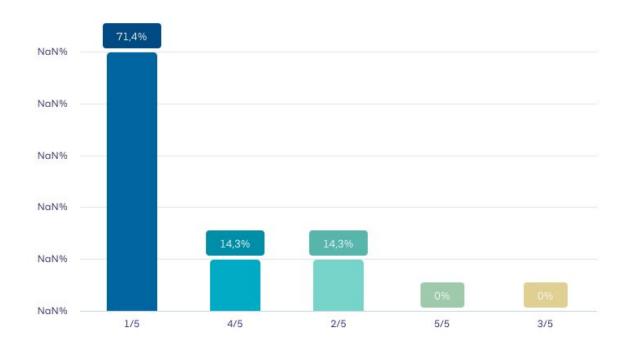
4. Était-ce un investissement personnel ou était-ce à charge de votre employeur ?



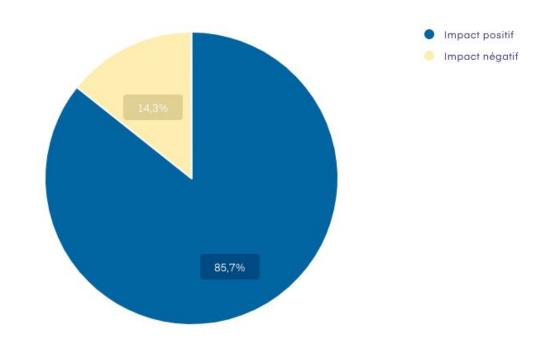
5. Quels ont été les impacts du télétravail sur votre vie de famille ?

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIC
Une plus importante prise en charge des enfants sur le plan scolaire	1	14.3%
aucun impact	1	14.3%
Difficile de se concentrer avec le bruit de la famille	1	14.3%
Rien	1	14.3%
l y a pas eu beaucoup de changement car je suis la seul en télétravail	1	14.3%
Stresse, pression, devoir s'occuper des enfants, de ma famille	1	14.3%
Très compliqué à gérer avec la présence de 4 enfants scolarisés. Nos rythmes de repas etaient modifiées, les journées étaient beaucoup plus	1	14.3%
ongues! Par contre gain de temps pour les trajets voiture.		

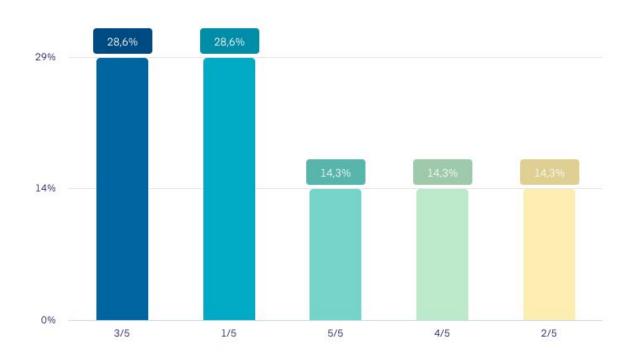
6. Le télétravail a-t-il eu un impact sur vos finances personnelles ?



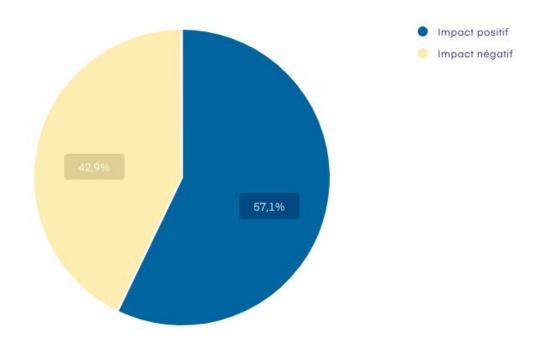
7. Cet impact était-il positif ou négatif?



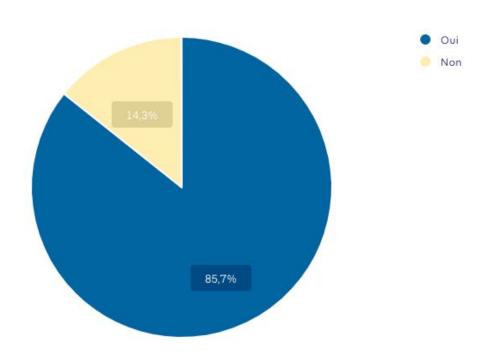
8. Quel est l'impact du télétravail sur vos relations professionnelles ?



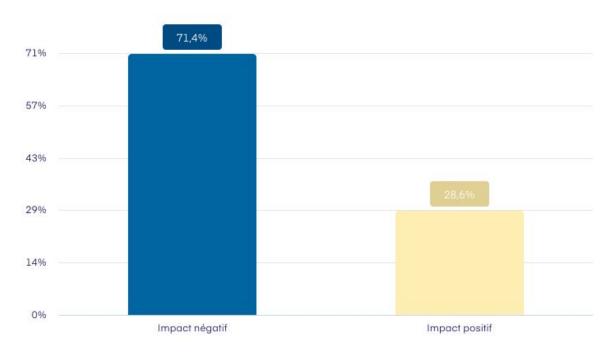
9. Cet impact était-il positif ou négatif?



10. Le télétravail a-t-il eu un impact sur la qualité de votre travail ?



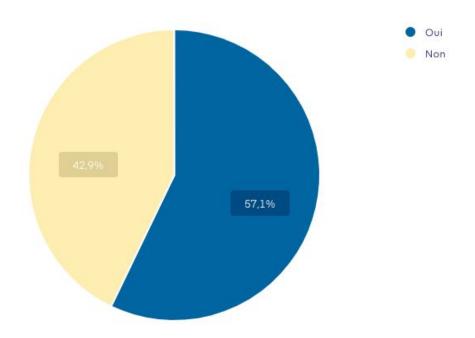
11. Cet impact était-il positif ou négatif?



12. Veuillez donner quelques détails concernant la question précédentes

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIO
Fatigue, moins l'envie de travailler	1	14.3%
Difficultés pour enseigner à distance : le télétravail ne permet de bonnes conditions d apprentissage pour les élèves et crée de fortes inégalités entre les élèves de ma classe.	1	14.3%
Nous n'avions pas tous les matériaux nécessaires	1	14.3%
E	1	14.3%
J'ai des facilité à me déconcentrer plus facilement chez moi	1	14.3%
pas d'impact puisque nous avons tout le matériel adapté pour maintenir les relations entre collègues	1	14.3%
C'est toujours mieux le presentiel que le distanciel	1	14.3%

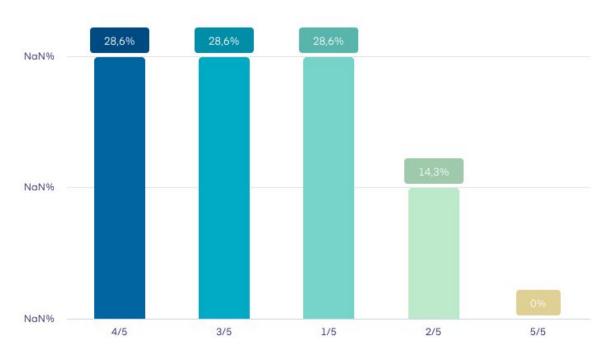
13. Le télétravail a-t-il constitué une source d'angoisse pour vous ?



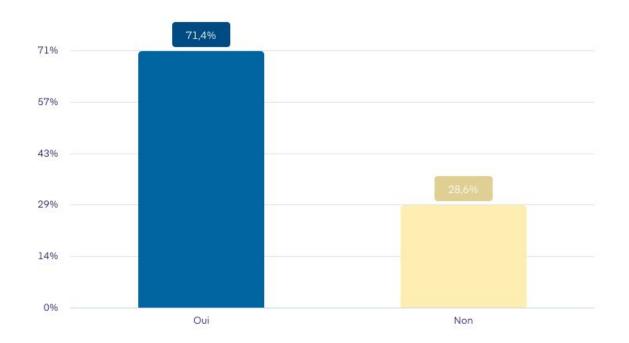
14. Veuillez préciser le choix de cette réponse

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIC
Je me sentais angoisse car je me refermais sur moi même	1	14.3%
Peur de ne pas reussir	1	14.3%
Non car moins de déplacement et de fatigue	1	14.3%
Angoisse de ne pas maitriser les outils pour réaliser des visioconferences, difficultés pour corriger les travaux des élèves numérisés. Angoisse aussi à cause de connexions très aléatoires au réseau, rendant difficile les visios.	1	14.3%
Tout ce passe bien	1	14.39
Je me suis adaptée au mieux	1	14.3%
J'étais seul sans info concernant l'avenir	1	14.39

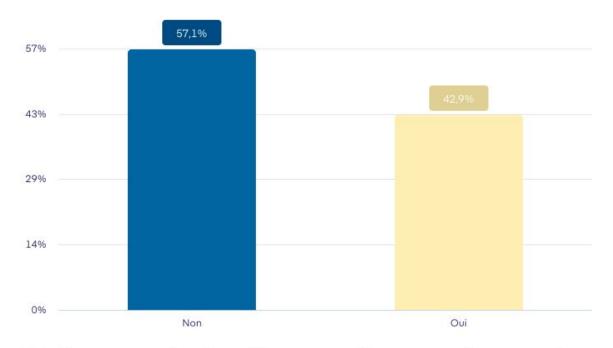
15. De quel ordre votre charge de travail a-t-elle évoluée ?



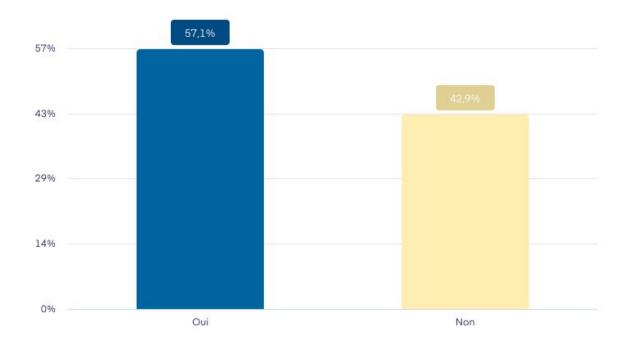
16. Au cours du premier confinement, avez-vous ressenti une baisse de motivation par rapport à votre télétravail ?



17. Au cours du premier confinement, avez-vous ressenti de la pression professionnelle ?



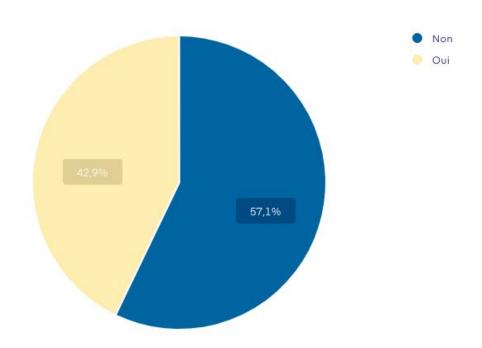
18. Au cours du deuxième confinement, la pression professionnelle était-elle la même ?



19. Si non, en quoi était-elle différente?

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIO
Pas différente	1	14.3%
Changement de direction	1	14.3%
Rien	1	14.3%
pas de pression supplémentaire	1	14.3%
Non concerné	1	14.3%
Non c'est la même	1	14.3%
Les enfants sont à l'école, alors jai pu mieux travailler	1	14.3%

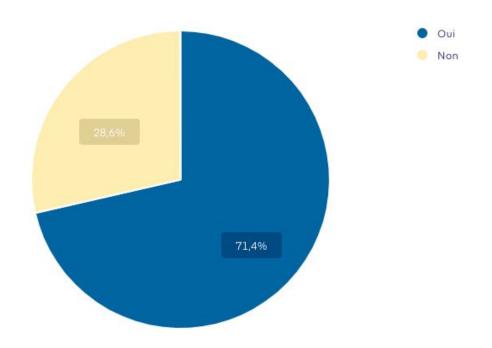
20. Selon vous, la durée du travail en télétravail estelle la même qu'en temps "normal" ?



21. Si non, veuillez donner quelques précisions

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIO
J'ai l'impression qu'il y a une plus grande charge e travail	1	14.3%
Rien	1	14.3%
C'est équivalent	1	14.3%
Non c'est la même	1	14.3%
Plus difficile de couper le soir	1	14.3%
Je travaillais quand je voulais sans y passer des heures	1	14.3%
Beaucoup moins cadré, l impression d être tout le temps sollicité par les	1	14.3%
familles (week end et horaires tard le soir). Pas de coupure maison/travail.		

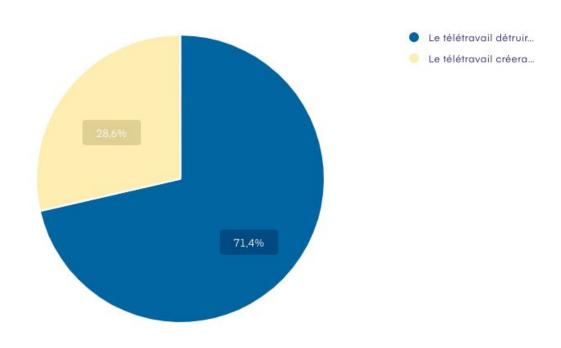
22. Selon vous, le télétravail engendre-t-il des inégalités ?



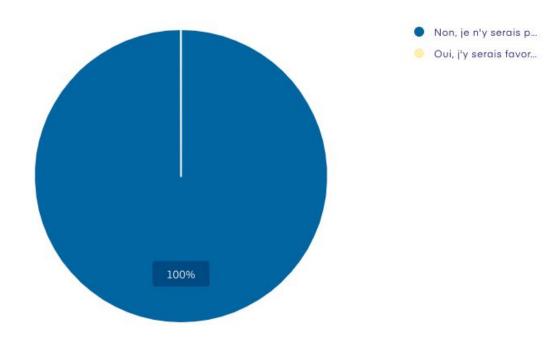
23. Si oui, quels types d'inégalités engendre-t-il?

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIO
c'est mieux de travailler en presentiel, besoin du contact humain	1	14.3%
négalités de ressources, pour avoir un équipement technologique de qualité (parfois 1 ordinateur pr tte la famille, pas d'imprimante). Inégalité de territoire (selon la localisation, on n a pas tous une bonne connexion nternet). Inégalités des conditions de travail.	1	14.3%
pas d'inégalité	1	14.3%
Certaines personnes n'ont pas le matériel nécessaire	1	14.3%
D'autres partent travailler sur terrain et d'autres ne le peuvent pas en plus sa oue aussi sur le salaire	1	14.3%
Équipement, connexion, vie perso	1	14.3%
Non	1	14.3%

24. Selon vous, le télétravail créera-t-il des emplois ou en détruira-t-il ?



25. Seriez-vous favorable à la création d'un impôt sur le revenu des "télétravailleurs" ?



26. Veuillez préciser votre choix

RÉPONSE	RÉPONSES	RATIO
Non puisque l'activité demeure la même	1	14.3%
Je préfère travailler en presentiel	1	14.3%
Je trouve sa mal de prendre largent des autres parce nous sommes en télétravail c'est deguelasse excusez moi du mot	1	14.3%
Rien	1	14.3%
Parce que déjà que je suis pas beaucoup payé ce sera encore pire	1	14.3%
Cela n a pas de sens pour moi. Le télétravail, c'est une modalité de travail, ce n est pas un nouveau métier ou une nouvelle ressource. Donc pas de raison de créer un impot spécifique.	1	14.3%
Le télétravail a été imposé par la situation. Cela a engendré des frais aux teletravailleur en terme d'équipement informatique, cartouches d'encre, papier etc les pauvres salariés ne vont pas encore être plus punis par une	1	14.3%